**COMPTE RENDU DU BILAN AU 31.12.2022 AJEC**

**Commentaires comptables**

L’année 2022 se clôture par un résultat bénéficiaire de 1237,69 €

Pour mémoire le résultat de l’année 2021 était également positif pour 1074,87 €

* Le résultat bénéficiaire de l’année 2021 a été porté au débit du compte associatif, ce qui porte le solde de ce compte à 68093,99 €
* Les produits financiers correspondent aux intérêts de l’année 2022 du Livret d’ Epargne soit 884,03 €
* Le montant du Livret A s’élève 65177,27 €
* Les comptes de la classe 419 comprennent les cotisations payées à l’avance pour 2023 & 2024 (étrangers et français), soit 2216,00
* Les comptes de charges couvrent les frais de fonctionnement, frais de tournois (trophées & prix), les frais de site web et les frais bancaires un don de 2000,00 euros à la Croix Rouge ( Ukraine ) et des frais d’avocat FIDAL pour 4600 euros TTC pour vérification des comptabilités 2020, 2021 et 2022 suite à la démission du trésorier Berriot Bernard